

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2023 A 17H00

**Nombre de membres en exercice : 14**

Présents : 9

Absents : 5

dont représentés : 2

L'an deux mil vingt-trois, le huit avril à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

**Suffrages exprimés : 11**

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

**Présents :**

Paul BERNARDI, Marina EVANGELISTI, Camille ROSSI, Marie-Françoise MASSEI, Antoine ANTONA, Elodie MARSILJ-PELLICCIA, Patrick RINIERI, Hélène AUBRY, Simon FIDELI

**Date de la convocation :**

3 avril 2023

**Absents :**

Pascal LECCIA, Lucette AMARO-CAPITAO, Barbara CASINI, Fabienne PERALDI (procuration à Marie-Françoise MASSEI), Raphaël PIERRE-BIANCHETTI (procuration à Paul BERNARDI)

**Délibération affichée en mairie**

le : 19 avril 2023

**Secrétaire de séance :** Paul BERNARDI

**Télétransmission au contrôle de**

légalité le : 19 avril 2023

**Accusé réception reçu**

le :

**Délibération n°002-003-2023 : Approbation du compte administratif 2022 (M14)**

*Pour ce point uniquement, M. le Maire ne prendra pas part au vote ; M. Paul BERNARDI est nommé Président de séance.*

L'exécution budgétaire de la M14 se présente comme suit :

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	1 208 601,68	1 748 287,26
	Investissement	284 302,68	347 550,67

Résultat de l'exercice	Fonctionnement	539 685,58
	Investissement	63 247,99
	Total	602 933,57

COMMUNE DE CAURO

A cela viennent s'ajouter les résultats de l'exercice précédent, soit :

Report de l'exercice antérieur	Fonctionnement (002)		1 013 426,30
	Investissement (001)		527 096,75
Part affectée à l'investissement			

Résultat de clôture	Fonctionnement	1 553 111,88
	Investissement	590 344,74
	Total	2 143 456,62

On retrouve bien un résultat excédentaire dans les deux sections de + 590 344,74 € en investissement et + 1 553 111,88 € en fonctionnement.

Le compte administratif est par conséquent conforme au compte de gestion transmis par le comptable public.

Ayant entendu l'exposé du Président de séance,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte administratif 2022 (M14)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Pascal LECCIA



Le MAIRE  
Pascal LECCIA